

Le retour de la semaine de quatre jours dans les écoles

Entérinés par le conseil municipal le 12 novembre 2024 après le vote favorable des deux conseils d'écoles, les nouveaux rythmes scolaires sur quatre jours entrent en vigueur.

Mise en place en 2013 dans les écoles publiques, la semaine de quatre jours et demi avec le mercredi matin travaillé a vécu. « Cela signifie la fin de la garderie le mercredi et celle des temps d'activités périscolaires du vendredi après-midi », explique Margaux Denis, directrice du service périscolaire à [Sartilly-Baie-Bocage](#).

Les nouveaux horaires de cours sont fixés de 8 h 30 à 12 h le matin pour les deux écoles.

En revanche, les maternelles de l'école Blanche-Maupas reprendront à 13 h 50 pour terminer à 16 h 20, tandis que les élèves de l'école élémentaire Alain-Fournier auront classe de 14 h à 16 h 30. « Un décalage de dix minutes afin de fluidifier la sortie des écoles et la récupération des enfants par leurs parents », justifie Margaux Denis. Malgré ce changement de rythme, l'effectif du service périscolaire reste inchangé avec 17 agentes et agents dédiés à l'encadrement en classe (Atsem), de la cantine le midi et de la garderie et à l'entretien des locaux.

Un changement de réglementation pour la cantine

Les tarifs de la cantine évoluent avec le changement de réglementation décidé par l'État concernant le dispositif de cantine à 1 €, dont le seuil d'application est abaissé pour le quotient familial de 1 300 à 1 000.

« Cela va avoir une incidence pour la tarification sur les familles dont le quotient est situé entre 1 000 et 1 300, indique Margaux Denis. En contrepartie, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les autres tarifs de cantine et de garderie malgré la hausse du prix des repas et des fluides. »

Le service périscolaire va continuer à œuvrer au quotidien en faveur du bien-être des 202 élèves scolarisés dans les deux établissements. « **Un travail sur la prévention du harcèlement qui a porté ses fruits l'année dernière**, confie la directrice. **Nous allons aussi mettre**

ment qui a porté ses fruits l'année dernière, comme la directrice. Nous allons aussi mettre l'accent sur la prévention de la santé à travers le brossage des dents après la cantine en maternelle et accueillir des stagiaires pour des projets en formation santé. Nos agents pourront aussi bénéficier de temps autour de la relaxation et de la santé apaisante. »

Enfin, la municipalité va mettre à disposition de la communauté d'agglomération, *via* une convention, les deux salles de garderie afin d'accroître la capacité d'accueil du centre de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires.

« Plusieurs agents du service formés à l'animation vont ainsi cumuler un contrat avec le centre de loisirs pour bénéficier d'un temps complet. Cela va favoriser une dynamique d'équipe et éducative en ne cantonnant pas les agents uniquement à de la surveillance », se réjouit Margaux Denis.



Directrice du service périscolaire de Sartilly-Baie-Bocage, Margaux Denis est à la tête d'une équipe de 17 agents. Ouest-France